

Lutte contre l'immigration clandestine

75 étrangers en situation irrégulière dans les filets de la DGDI



Tous ces candidats à l'immigration seront reconduits à la frontière.



Plusieurs femmes font partie des personnes interpellées.

JNE

Libreville/Gabon

LE Gabon fait toujours rêver beaucoup d'étrangers, qui remuent terre et ciel, parfois au péril de leur vie, pour venir y vivre, même clandestinement. Pour preuve, 130 immigrants clandestins viennent d'être interpellés, en moins de deux semaines, sur nos côtes par les forces de sécurité.

En effet, après les cinquante-cinq immigrants en situation irrégulière, de nationalités différentes, arrêtés en deux vagues, au Cap-Estérias, les mardi 23 et mercredi 24 octobre 2018 par la gendarmerie nationale (lire notre édition du 31 octobre 2018), ce sont maintenant soixante-quinze autres clandestins, toujours de diverses nationalités, qui ont été interpellés dans la nuit de samedi 3 à dimanche 4 novembre dernier, par une patrouille côtière de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI). L'importante prise a été opérée sur le site de l'ancien hôtel Atlantique, face à l'aéroport international Léon-Mba. Dans cet



Le site de l'ancien hôtel Atlantique...



... où les 75 sans-papiers ont été arrêtés dans une cabane.

effectif, figure un enfant de 2 ans, d'origine nigériane.

AVEUX• Selon les propres aveux de ces soixante-quinze immigrants clandestins, la nuit des faits, vers 2 heures du matin, les passeurs qui les avaient récupérés à bord d'un bateau en haute mer, en face de Libreville, dans des pirogues de fortune, les ont tout simplement débarqués à quelques mètres du rivage, puis ont pris la fuite, à la vue des torches des patrouilleurs de la DGDI. Les infortunés, désemparés, se sont alors abrités dans une cabane, au bord de ladite plage. En attendant, certainement, le moment propice pour se

retrouver subrepticement dans les dédales de la capitale, afin de commencer une nouvelle vie.

Parmi ces candidats à l'immigration, il y a : 48 Togolais dont 45 femmes, 15 Burkinabès dont 2 femmes, 5 Béninois dont 2 femmes, 3 Nigériens dont une femme, 2 Guinéens (Guinée-Conakry), un Malien et un Nigérien.

Pour effectuer ce voyage périlleux à destination du Gabon, ces "clandos" affirment qu'on leur aurait promis un voyage garanti « sans contrôle d'identité ». Pour ce faire, ils disent avoir déboursé, chacun, l'équivalent de 400.000 francs au départ de Calabar au Nigeria. Cette ville

portuaire nigérienne est, en effet, devenue la plaque tournante de toute l'Afrique occidentale pour des milliers de personnes en quête d'une vie meilleure. Leur destination : les riches pays pétroliers africains. A l'instar du Gabon où, comme ils le disent eux-mêmes, « il y a le travail, on peut gagner beaucoup d'argent là-bas. »

L'UN DES CERVEAUX ARRÊTÉ• Selon les déclarations de trois Togolaises interrogées au Centre de rétention administrative de la DGDI, les jeunes femmes devaient, une fois au Gabon, être placées pour exploitation dans des familles d'accueil. Rému-

neration attendue : 100.000 francs par mois et ce, pendant 8 mois, avant de recouvrer leur autonomie.

Cependant, l'expérience a démontré qu'en réalité, des jeunes filles tombent souvent dans le piège des réseaux de passeurs, qui vont les chercher jusque dans leurs pays d'origine, après avoir promis à leurs familles respectives monts et merveilles dans les pays d'accueil de ces innocentes créatures.

Mais, une fois arrivées à destination, c'est la croix et la bannière, des « soi-disant oncles ou tantes » les faisant travailler comme domestiques ou vendeurs de rue.

Tout bien considéré, on est ici en face d'une nouvelle forme d'esclavage.

La Direction générale de la documentation et de l'immigration renseigne que tous ces candidats à l'immigration seront reconduits à la frontière, après qu'elle aura remonté la filière de ce réseau organisé des passeurs.

Aux dernières nouvelles, l'un des cerveaux de ce trafic d'immigrés clandestins à destination du Gabon, a été neutralisé. Il s'agit de Bouda Mahamadi, un ressortissant burkinabé actuellement hospitalisé dans une structure sanitaire de la place. Sous la surveillance des fonctionnaires de police.

Usurpation de titre, faux et usage de faux et vol avec violence

Un suspect écroué à Sans-Famille

Cadette ONDO EYI

Libreville/Gabon

JACQUES Moubeyi, Gabonais âgé d'une cinquantaine d'années, a été interpellé par la Police judiciaire, le samedi 3 novembre dernier au quartier Cité Mebiame, dans le deuxième arrondissement de Libreville, suspecté d'usurpation de titre, faux et usage de faux et de vol avec violence.

L'on apprend que le cinquagénénaire arnaquait des personnes rencontrées sur son chemin, se faisant passer pour un fonctionnaire de police, grâce à une fausse carte profession-

nelle.

On peut lire sur le rapport d'enquête que le jour où il est confondu, Jacques Moubeyi se rend de bonne heure, en compagnie d'un complice, au quartier Cité Mebiame, pour opérer. Une fois sur place, les deux individus se positionnent à un endroit stratégique pour mieux repérer les expatriés, leurs "proies" préférées. Car ils savent que la plupart manquent de carte de séjour. Quelque temps après, débarque tout justement un ressortissant malien. Ils l'arrêtent pour un contrôle d'identité.

AVEUX• Pour lui prouver qu'il a affaire à des agents de police, Moubeyi lui présente aussitôt sa carte professionnelle, puis somme



Jacques Moubeyi médite actuellement sur son sort à la maison d'arrêt de Libreville.

l'Ouest-africain de lui présenter sa carte de séjour. Malheureusement, ce dernier n'en a pas. L'infraction étant consommée, les deux compères demandent à l'intéressé de payer la somme de 30 000 francs pour qu'il puisse poursuivre sa route. Sur ces entrefaites, le Malien choisit de prendre ses jambes à son cou. Moubeyi et son acolyte se lancent immédiatement à sa poursuite, puis le rattrapent.

Ils lui font ensuite les poches, puis quittent les lieux avec un maigre butin constitué de quelques pièces. A la suite de quoi, le ressortissant ouest-Africain porte plainte à la Police judiciaire. L'enquête ouverte à cet effet aboutit à

l'interpellation de Jacques Moubeyi qui, entre-temps, est revenu au même endroit, attendant de faire de nouvelles victimes. Plus chanceux, son acolyte réussit, quant à lui, à s'échapper. Conduit au poste, le suspect est passé aux aveux.

En consultant leurs archives, les enquêteurs découvriront que Jacques Moubeyi figure dans les fichiers de la police comme étant un multirécidiviste. Déféré le mardi 6 novembre devant un juge d'instruction, il a été, après audition, écroué à Sans-Famille où il médite actuellement sur son sort. Quant à son acolyte et complice, il est activement recherché.